



## **SOCIETE COMMERCIALE**

### **MODIFICATION DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL**

- Formulaire **M2** dûment complété et signé sur chaque exemplaire
- 1 exemplaire du procès verbal de l'assemblée générale décidant du changement de la date de clôture de l'exercice social signé en original
- 1 exemplaire des statuts mis à jour certifié conforme par le représentant légal

### **COUT DE LA FORMALITE**

- Chèque de 76.01 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Bourg en Bresse
- Chèque de 70 € à l'ordre de la CCI de l'Ain (prestation CFE Service +)